



penelope bacchus

Promoting Energy efficiency to Local Organisations
through dissemination Partnerships in Europe
Best Actions for Collaboration in Countries
for a High efficient Use of energy in Structural funds

- [Print](#) - [Close](#) -

Interdire le stationnement en concertation avec le public - Bridgend - United Kingdom

Afin de gérer la venue de nombreux vacanciers dans sa station balnéaire, Bridgend a élaboré un plan de déplacement pour piétonniser le centre ville et délocaliser les places de stationnement existantes.

Cibles	Secteurs	Champs
- Autorités locales - Décideurs	- Transport	- Equipement / appareils - Information

ANALYSE

CONTEXTE

Bridgend (130 000 hab.) est une collectivité locale qui intègre la station balnéaire de Porthcawl où les vacanciers affluent en période estivale. Les encombrements engendrés par les véhicules voulant accéder au centre ville ou rejoindre la mer persistant malgré certains aménagements, Bridgend et Porthcawl ont décidé de mettre en place un nouveau système de gestion du trafic.

CALENDRIER DU NOUVEAU SYSTEME

- Avril 95, publication du plan local pour la piétonisation du centre ville,
- Début 98, fin de la construction de la voie de contournement,
- Déc. 98, premières propositions pour la gestion du trafic élaborées par le comité – consultation des habitants,
- Août 99, bilan de la consultation – des modifications sont apportées au projet,
- Avril 00, mise en place de la réglementation locale en matière de stationnement,
- Nov. 00, modifications basées sur l'expérience de la phase expérimentale sont apportées.

ACTIONS ENTREPRISES

La piétonisation du centre ville de Bridgend avait été proposée dans le cadre du plan local élaboré pour le district, mais elle n'a eu lieu qu'en 1998.

Un centre commercial ayant été construit à la fin des années 90 à l'extérieur de la ville cela a incité encore un peu plus les responsables locaux à entreprendre quelque chose pour rendre le centre ville plus attractif. Trois parkings situés à proximité de la zone piétonne, ont été construits afin de répondre à la demande de stationnement. Les emplacements existants dans le centre ville sont spécialement réservés aux personnes handicapées, aux livraisons. La moitié des rues a été piétonnisée et une voie spéciale réservée aux bus, aux vélos et aux taxis a été créée.

Après avoir expérimenté le projet sur une période de trois mois, celui-ci a été adapté. Sur la base de l'expérience acquise, de nouveaux aménagements ont été intégrés. La répartition de certaines places de stationnement a notamment été modifiée et la période pendant laquelle le stationnement n'était pas autorisé a été réduite.



APRES PIETONISATION ET SUPPRESSION DU STATIONNEMENT DE VOIRIE

COUTS ET BENEFICES

EVALUATION

D'une façon générale, la piétonisation du centre ville a connu un grand succès, et l'interdiction du stationnement a été acceptée par la population locale. Cependant, le stationnement sur les places réservées aux personnes handicapées s'est avéré très difficile à gérer et a poussé de nombreuses personnes à contrevenir. Désormais, le stationnement dans les zones piétonnes est interdit aux personnes handicapées. C'est un réel problème pour les 11 000 conducteurs handicapés mais il est évident que si une dérogation, destinée à aider ceux qui en ont le plus besoin, est accordée à un trop grand nombre de personnes, l'avantage qu'elle visait à créer se perd.

PARTENARIAT

Le plan de déplacement a été élaboré au sein de la municipalité de Bridgend avec les services municipaux compétents. Mais on peut dire qu'un des partenaires important de ce projet est la population locale. La vaste enquête menée auprès du public, l'importance donnée aux commentaires reçus des habitants et les modifications apportées au projet après la phase d'expérimentation ont contribué à rendre le changement plus acceptable aux habitants.

RECOMMANDATIONS

INTERDICTION DE STATIONNEMENT DANS LA RUE COMMERCANTE

Dès le projet de piétonisation du centre ville proposé, une forte opposition s'est faite jour. Le projet consistait à aménager la principale rue commerçante en zone piétonne et à interdire l'accès aux voitures, supprimant ainsi toutes les places de stationnement. Cependant, l'interdiction de stationner dans la rue commerçante a provoqué une forte indignation parmi les habitants. La population de Bridgend est plutôt âgée et comprend une part importante de personnes handicapées qui se sont opposées à l'interdiction de stationner à proximité des commerces. Après de longues négociations, un compromis a pu être trouvé et finalement, l'accès à la rue commerçante a été autorisé avant 11h00 et après 17h00 pour les livraisons et aux personnes handicapées.

IMPORTANCE DE LA CONSULTATION AUPRES DES HABITANTS

D'une façon générale, on retiendra, que la mise en place de mesures de réglementation du stationnement et d'accès au centre engendre des désaccords que l'on arrive tout de même à régler, pour que l'initiative rencontre au final un franc succès auprès de la quasi-totalité des habitants. La méthode employée à Bridgend, qui prend en compte l'opinion des habitants par rapport aux propositions, est exemplaire et permet de contrecarrer des problèmes importants. De plus, la plupart des suggestions faites par les habitants se sont avérées judicieuses et la phase d'expérimentation du projet a permis au responsable du trafic de voir comment cette nouvelle organisation s'appliquait sur le terrain.

L'expérience acquise par Bridgend démontre l'importance de la mise au point d'un projet détaillé quand il s'agit de traiter la question du stationnement. On ne peut en effet la considérer sans tenir compte de l'opinion du public. En fait, ce doit être un élément essentiel de tout projet visant à limiter l'accès au centre ville.

POUR EN SAVOIR PLUS

Name organisation [Bridgend County Borough Council](#)

:

Phone number : [+44 1656 642 524](tel:+441656642524)

E-mail : toozem@bridgend.gov.uk

Website : <http://>

INFORMATIONS UTILES

List of Internet sites

[english / http://www.bridgend.gov.uk](#)

CETTE FICHE A ETE REALISEE PAR

Organisation : [Energie-Cités](#)

E-mail : cmaurer@energie-cites.org

Internet : <http://www.energie-cites.org>

Published : 31/7/2002

[back to top](#) ▲

Penelope Project Good Practice Database

© Energie-Cités 2001 - 2002 / [Webmaster](#)

